

Partage d'un bien immobilier

Par tombouctouman, le 04/03/2013 à 11:54

bonjour

j'ai hérité avec mon frère d'une maison ,qui a été mise a mon nom a l'époque pour des raisons de revenus (je pouvais payer las droits de succession) pour toucher ma retraite de solidarité ,cette maison a été gagée ,par la caisse de retraite a hauteur de 49000 euros . mon frère voudrait vendre sa part! que peut-on faire ? la maison avait 11 pièces,elle fut séparée en deux parties,mitoyennes merci si vous pouvez trouver une solution .